

**Engagement au respect des événements**

**de l’association Orchestre à l’Ecole**

Préambule

Cette présente lettre d’engagement s’applique pour l’événement « Jumelage avec l’orchestre PAQÉMO » qui se déroulera du 5 au 14 avril 2025 en partenariat avec l’association Orchestre à l’Ecole.

1. En amont du projet
* Consulter et avoir l’assentiment de l’ensemble des protagonistes de l’orchestre à l’école (professeur/professeure(s) et direction de l’établissement scolaire et de l’enseignement de la musique, élu/élue(s), etc.) ;
* S’assurer que l’orchestre est bien [adhérent à l’association Orchestre à l’Ecole](https://www.orchestre-ecole.com/association/adherer/) et signataire de la [charte de qualité](https://www.orchestre-ecole.com/ressources/documentation/documents-de-reference/) des orchestres à l’école.
1. Pendant le projet
* Assurer le suivi pédagogique tout au long du projet et préparer les enfants aux conditions de la restitution ainsi qu’aux interactions avec l’artiste le cas échéant ;
* Respecter les délais définis avec la coordinatrice et l’arrangeur/l’arrangeuse de l’association pour fournir les informations demandées (listing des participants, autorisation de droit à l’image, cahier des charges de l’arrangement, besoins en tee-shirts...) ;
* Prévenir l’association des avancées du projet et des problèmes rencontrés le cas échéant ;
* Organiser ensemble la venue de l’artiste et le/la membre de l’association, et l’accueillir dans de bonnes conditions le cas échéant ;
* Renseigner votre projet en lien avec l’association Orchestre à l’Ecole sur la plateforme ADAGE de l’Education Nationale.
1. Restitution du projet
* Porter les tee-shirts Orchestre à l’Ecole sur scène donnés par l’association ;
* Transmettre la décharge d’autorisation de droit à l’image ;
* Indiquer le logo de l’association sur les supports de communication du projet ;

*Et dans le cas où la restitution a lieu sur votre territoire :*

* Garantir un cadre de restitution de qualité, comprenant une scène, des équipements sonores et de lumière et qui puisse accueillir les familles et les partenaires de l’orchestre ;
* Mettre à disposition un.e technicien.ne lors des répétitions, des balances et de la restitution ;
* Fournir une liste de vos contacts journalistes à inviter
* Inviter l’association et ses partenaires au concert le cas échéant ;
* Prévoir au début du concert un moment consacré au discours de le/la membre de l’association assistant au concert de l’orchestre.
1. En aval du projet
* Remplir le bilan pédagogique transmis par l’association ;
* Recueillir des témoignages d’enfants ayant participé au projet.

**Les signataires de ce présent document d’engagement déclarent avoir lu et accepté les conditions ci-dessus afin de respecter le bon déroulement d’un événement organisé en partenariat avec l’association Orchestre à l’Ecole.**

Pour l’établissement scolaire Pour l’établissement d’enseignement musical

Fait à ................, le …................ Fait à ................, le …................